

# Rapport externe : ORAL 1

CRPE 2017 ACADEMIE DE VERSAILLES

---

## Contenu

Introduction.....	3
I. Préparer mon dossier.....	3
A. Bien choisir mon sujet.....	3
B. M'appuyer sur les programmes de l'Ecole.....	3
II. Construire mon dossier.....	3
A. La synthèse des fondements scientifiques.....	3
B. La partie pédagogique.....	4
a) Comment construire ma séquence ?.....	4
b) Comment rédiger ma séquence ?.....	5
C. Comment soigner la forme de mon dossier ?.....	6
III. Préparer mon entretien.....	6
A. Quelques conseils généraux.....	6
a) Lisez les rapports de jury des années précédentes.....	6
b) Assistez aux épreuves orales de votre concours en auditeur libre.....	6
c) Anticipez la préparation de l'ensemble des épreuves écrites et orales du concours.....	6
d) Suivez l'actualité du système éducatif.....	7
IV. L'entretien.....	7
A. Présentation du dossier.....	7
a) Soignez votre tenue vestimentaire.....	7
b) Organisez votre présentation orale.....	7
B. L'entretien avec la commission.....	8
V. Des conseils pour chaque discipline.....	8
A. Arts plastiques.....	8
B. Histoire des arts.....	9
C. Education musicale.....	9
D. Enseignement moral et civique.....	10
E. Géographie.....	10
F. Histoire.....	11
G. Sciences et technologie.....	11

## Introduction

Le bilan de cette année montre que les candidats, dans leur grande majorité, ont réalisé une excellente prestation grâce à leur préparation sérieuse et soignée. Toutefois des améliorations sont encore nécessaires dans la maîtrise des aspects scientifiques et didactiques du dossier ainsi que dans la conception de la séquence pédagogique.

Vous trouverez ci-après des conseils pour réussir votre première épreuve orale du CRPE 2018.

### I. Préparer mon dossier

Dès votre inscription au CRPE de l'académie de Versailles, vous entrez dans un continuum de formation qui commence par la lecture de ce rapport et de sa carte mentale interactive. Après votre réussite au concours, cette formation se poursuivra par un accompagnement dans le métier, rigoureux et bienveillant.

#### A. Bien choisir mon sujet

Le choix du sujet se décide au moment de l'inscription. Prenez le temps de réfléchir, de vous documenter et d'échanger.

Votre choix peut se porter sur un sujet que vous connaissez particulièrement car il correspond à l'une de vos passions, aux études que vous avez suivies, un domaine que vous souhaitez approfondir... Vérifiez bien que votre sujet s'inscrive dans les programmes de l'école afin d'envisager ensuite, les aspects didactiques et pédagogiques.

#### B. M'appuyer sur les programmes de l'Ecole

Les programmes de l'Ecole et le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (SCCCC) définissent les contenus d'apprentissage. Il est incontournable de s'y référer et de justifier l'intérêt de votre sujet d'un point de vue pédagogique et disciplinaire en montrant les adéquations avec les textes officiels.

Des sites officiels les proposent :

- [Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture](#)
- [Programmes pour le cycle 1 :](#)
- [Programmes pour les cycles 2 et 3](#)

Au sein des ressources d'accompagnement Eduscol vous trouverez des pistes pour la mise en œuvre du programme, des outils scientifiques et didactiques, des vidéos de situations de classe et des supports pour organiser la progressivité des apprentissages :

- [cycle 1](#)
- [cycle 2](#)
- [cycle 3](#)

### II. Construire mon dossier

#### A. La synthèse des fondements scientifiques

Il est nécessaire qu'un enseignant connaisse correctement un sujet pour pouvoir l'enseigner. Posez-vous la question suivante : « *Qu'est-ce qu'il est important que je sache sur ce sujet pour pouvoir l'enseigner ?* »

Il est donc indispensable de maîtriser les notions, les connaissances, les concepts, les événements relatifs à ce sujet. Pour autant, il n'est pas utile « d'emmagasiner » un savoir encyclopédique !

Cette partie, « les fondements scientifiques », est constituée de deux sous-parties.

- a) La première ne doit pas être une succession de définitions de notions ou de contenus disciplinaires mais une présentation des principaux aspects scientifiques du sujet.
- b) La deuxième doit permettre de vous interroger sur les fondements didactiques. Les questions suivantes peuvent vous y aider :
  - Comment transformer mon savoir en une connaissance abordable par mes élèves ?
  - Quelles sont les connaissances que je vise pour mes élèves ? (n'oubliez pas de consulter les programmes.)
  - Quel lien établir entre ma connaissance du développement de l'enfant et le savoir que je souhaite enseigner à cette classe ?
  - Quelles étapes vais-je concevoir pour que mes élèves apprennent progressivement ?
  - Comment les élèves vont-ils s'approprier les savoirs que j'envisage ?
  - A quelle époque de l'année vais-je aborder les notions en jeu ?
  - Comment vais-je évaluer les progrès et les réussites de chacun ?
  - Comment vais-je aider les élèves les plus fragiles ?

Pour préparer votre oral, il est conseillé de savoir comment le sujet (*par exemple, les loisirs sur le littoral breton*) s'inscrit dans les programmes (*identifier et caractériser des espaces et leurs fonctions*) et comment il est adapté aux capacités et au développement de l'enfant (*la structuration de l'espace : comment passer de l'espace vécu à l'espace conçu ?*).

Si vous avez clairement identifié les enjeux de cette partie scientifique et que vous en avez la maîtrise, il vous sera plus aisé de concevoir et proposer une séquence pédagogique réellement en lien avec les profils des élèves.

## **B. La partie pédagogique**

### **a) Comment construire ma séquence ?**

La pédagogie s'attache au fonctionnement de la classe dans son ensemble et aux savoirs à enseigner. Elle s'intéresse aussi aux modes de relations entre les individus, à l'environnement et aux conditions de travail dans le processus d'apprentissage.

Voici quelques exemples de questions à vous poser pour préparer la séquence :

- Comment vais-je transmettre les savoirs envisagés, dans le cadre de la classe ?
- Quelles modalités d'organisation vais-je mettre en place (lieux, élèves, supports ...) ?
- Quelle progression vais-je envisager ?
- Comment permettre à chacun d'apprendre alors que tous ne vont pas à la même vitesse et n'apprennent pas de la même manière ?
- Comment aider les élèves en difficulté ?
- Comment stimuler les élèves en grande facilité d'apprentissage ?
- Comment s'assurer que les élèves ont progressé dans leurs savoirs ? Comment vais-je mesurer ce que mes élèves ont appris ?

Vous devez proposer une séquence d'enseignement mais il vous est conseillé de détailler une seule séance. Les membres de la commission apprécieront ainsi votre capacité à concevoir précisément un temps d'enseignement avec des élèves.

### b) Comment rédiger ma séquence ?

Dans cette partie, il s'agit d'envisager la description d'une séquence pédagogique composée de plusieurs séances d'enseignement. Il est inutile de programmer un nombre de séances trop important, soyez réaliste. Imaginez des situations pédagogiques « attractives et stimulantes » pour les élèves.

Dans un premier temps précisez les objectifs d'apprentissage (*Qu'est-ce que je veux que mes élèves apprennent ?*), puis précisez les compétences attendues des élèves en lien avec les programmes scolaires. Ensuite, envisagez le déroulement d'une séance d'enseignement et recherchez des supports d'enseignement (supports papier ou numériques).

Voici une série de questions à se poser pour décrire la séquence :

- Ai-je suffisamment varié mes propositions pédagogiques pour capter l'intérêt des élèves ?
- Est-ce que je décris suffisamment ce que font les élèves ou ce qu'ils apprennent « en réponse à ce que le maître fait et dit » ?
- La consigne donnée est-elle précise et compréhensible pour mes élèves ?
- À quel moment de l'année se situe ma séance ? Quelle articulation entre les séances précédentes et à venir ? Par exemple, « En quoi la séance 2 est-elle un approfondissement de la séance 1 ? »
- La durée des temps d'activité est-elle en phase avec les capacités d'attention de mes élèves ?
- Quel est l'impact des modalités pédagogiques prévues ? « *Que peut-il se passer lorsque les élèves travaillent en groupe, dans leur comportement, leur motivation ou leur implication ?* »

Enfin, la question de l'évaluation des acquis des élèves se pose toujours dans une séquence d'apprentissage. Elle se positionne en amont, pendant et en aval en prenant en compte les erreurs ou les difficultés d'apprentissage.

Rappelons que c'est un élément incontournable dans les échanges avec la commission.

Quelques pistes de réflexion :

- Comment vais-je concevoir l'évaluation des acquis de mes élèves dans ma séance ou séquence ?
- Quel est le type d'évaluation choisi (sommatif, formative...) en fonction du moment dans la séance ?
- Comment s'organise-t-elle ?
- Comment j'envisage la correction (en collectif, en groupe, en individuel)
- Quelle nouvelle situation je propose aux élèves qui ont rencontré des difficultés ?
- Mes interrogations par rapport à cette évaluation.

Pour vous aider, prenez appui sur les ressources du site [Eduscol](http://eduscol.education.fr).

Si vous avez l'opportunité de mener la séance dans une classe ou auprès d'un groupe d'élèves, vous en tirerez un indéniable bénéfice pour tester, analyser et ajuster votre proposition pédagogique. Cette expérience « vécue et analysée » pourra être source d'échanges avec les membres de la commission si vous l'en informez. Pensez-y lors de vos stages ! Cherchez une école qui puisse vous accueillir, en interrogeant vos formateurs et en demandant l'accord de l'inspecteur de la circonscription.

## C. Comment soigner la forme de mon dossier ?

Il est indispensable de préparer, de structurer et de soigner la présentation de tous les éléments qui constituent votre dossier. La clarté de vos propos et leur logique interne montrent au jury un aspect de votre capacité à communiquer.

Dix pages au maximum, annexes comprises, sont demandées par [l'arrêté du 19 avril 2013](#). Il est important de s'y conformer afin de montrer que vous respectez les conditions de l'épreuve. Consacrer entre trois et cinq pages à la synthèse des fondements scientifiques semble être un minimum avant d'exposer la transposition didactique et la mise en œuvre au sein d'une séquence pédagogique. Les deux parties doivent être distinctes mais intimement liées. L'équilibre entre les deux parties du dossier doit être respecté.

Les membres de la commission doivent pouvoir rapidement appréhender le contenu de votre dossier. Pour en fluidifier la lecture, il est recommandé de :

- donner un titre à son dossier et le faire figurer en première page
- choisir des titres explicites
- réaliser un sommaire concis faisant apparaître votre progression
- pour la partie pédagogique, le lecteur doit facilement appréhender votre séquence (cycle concerné, nombre de séances, compétences visées, attendus...), puis la séance. Évitez les répétitions. Par exemple, dans le cas d'une séquence en éducation musicale, si vous pratiquez systématiquement un échauffement vocal, inutile de détailler le contenu à chaque séance surtout s'il est identique...

Il est attendu d'un candidat au concours de professeur des écoles une syntaxe et une orthographe irréprochables. Afin d'éviter les maladroites, les erreurs orthographiques ou encore une mise en page approximative, faites relire votre dossier par différentes personnes, y compris des non spécialistes.

## III. Préparer mon entretien

### A. Quelques conseils généraux

#### a) Lisez les rapports de jury des années précédentes

Lorsqu'on se présente au concours de recrutement des professeurs des écoles, il est nécessaire de lire les rapports de jurys établis les années précédentes. Leur lecture vous permettra de cerner les exigences et les attentes du jury tant pour la rédaction du dossier que pour l'épreuve d'entretien.

#### b) Assistez aux épreuves orales de votre concours en auditeur libre

Pour mieux connaître les exigences et les attentes du jury aux épreuves orales, il est extrêmement intéressant d'y assister, celles-ci étant publiques (se renseigner auprès du SIEC).

#### c) Anticipez la préparation de l'ensemble des épreuves écrites et orales du concours

Le concours de recrutement des professeurs des écoles se compose d'épreuves écrites et orales. Elles se déroulent en fin d'année scolaire, en un temps rapproché. Il est donc fondamental de ne pas attendre d'avoir passé les épreuves écrites pour se préoccuper des épreuves orales. Ces dernières doivent être préparées dès le début de l'année civile pour

vous placer dans la meilleure posture aussitôt que vous connaissez votre réussite aux épreuves d'admissibilité.

#### **d) Suivez l'actualité du système éducatif**

Pendant toute votre année de préparation au concours, restez informé de l'actualité du système éducatif, notamment à propos des grands débats qui concernent votre futur métier de professeur des écoles. Il ne s'agit pas pour vous d'être un expert de tous les changements en cours, qui peuvent modifier le système éducatif, mais de connaître les réformes qui, dès la rentrée suivante, auront un impact sur votre profession. Suivez le site Web du ministère de l'Éducation nationale [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr).

## **IV. L'entretien**

### **A. Présentation du dossier**


#### **a) Soignez votre tenue vestimentaire**

Choisissez une tenue vestimentaire sobre, neutre et correcte dans laquelle vous vous sentez à l'aise. Votre tenue doit ressembler à ce que vous porterez, le concours réussi, pour enseigner dans votre établissement d'exercice.

#### **b) Organisez votre présentation orale**

Proposez un regard distancié, une vue critique : pendant l'oral, il ne s'agit pas de reprendre mot à mot votre dossier mais justement d'en expliciter le contenu ; vous avez cheminé depuis l'écriture de votre écrit !

L'utilisation du numérique est un plus. Il dynamise le discours. Il permet, par exemple, de montrer les images citées dans le dossier, de faire écouter un bref extrait musical, d'agrandir des productions d'élèves.

 Il est possible de présenter votre dossier sur un support numérique à condition que le contenu corresponde exactement à l'écrit initial.

Les membres de la commission vous accueilleront avec bienveillance. Prenez le temps de vous installer (chronomètre, boisson, dossier, tablette ou ordinateur).

Votre exposé oral se déroule dans un temps limité de 20 minutes. Adoptez un ton, un vocabulaire, un registre de langue adapté. Vous devez convaincre le jury de votre choix disciplinaire et didactique. Pour cela, montrez votre maîtrise des contenus du sujet traité, explicitez vos choix pédagogiques et la démarche envisagée, au regard des fondements scientifiques développés dans votre dossier.

Prévoyez dans le cadre de votre plan, la durée de chacune des parties. Vous pourrez ainsi vérifier, avec votre montre posée sur le bureau, que vous êtes « dans les temps ». Il serait regrettable que les membres de la commission stoppent votre exposé et que vous ne puissiez pas développer votre dernière partie ou votre conclusion. Entraînez-vous devant des publics variés (proches, professeurs...)

## B. L'entretien avec la commission

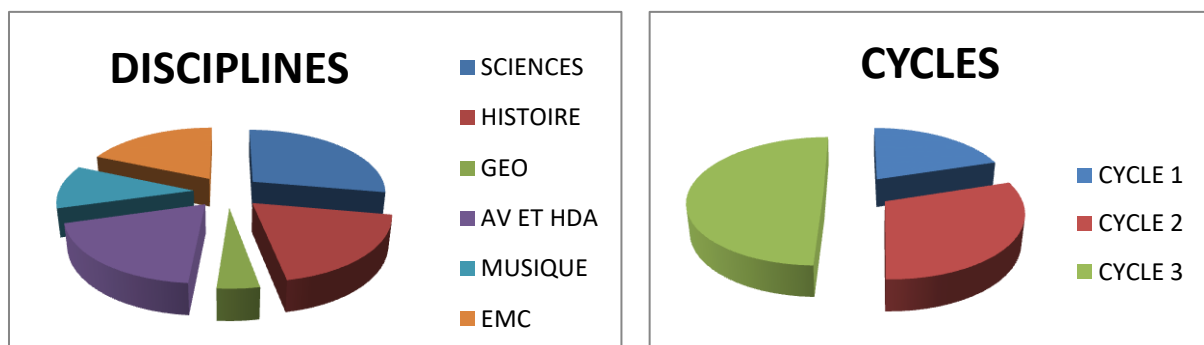
La présentation du dossier effectuée, replacez-vous en position d'écoute et d'ouverture pour être capable de faire des liens entre les questions posées et votre présentation. Sachez néanmoins vous décentrer, vous détacher de votre travail pour envisager d'autres pistes et repenser la séquence en proposant des réaménagements. Le jury appréciera votre capacité à proposer des remédiations, des pistes nouvelles et des prolongements possibles à partir de la séance présentée.

Montrez-vous prudent en évitant l'excès de confiance ou l'excès de doute. Évitez les réponses trop fermées en développant une véritable argumentation clairement explicitée. N'hésitez pas à demander au jury de reformuler sa question, si besoin.

En fin d'entretien, il pourra vous être demandé d'évoquer un point que vous souhaiteriez aborder. C'est encore le moment de montrer votre motivation !

## V. Des conseils pour chaque discipline

Pour la session 2017, la répartition disciplinaire s'est effectuée dans les proportions suivantes :



## A. Arts plastiques

La variété des thèmes abordés par les candidats a été appréciée par les commissions. D'une façon générale, les dossiers sont bien constitués et les œuvres citées en référence sont bien connues permettant ainsi un développement au cours de l'entretien.

### Pour préparer l'épreuve

Il est nécessaire pour étayer le propos, de montrer les reproductions dont on parle, de nourrir les cartels avec titre, nom de l'artiste, format, nature de l'œuvre.

Les candidats réussissant l'épreuve, ont approfondi les enjeux de la discipline et la connaissance des programmes (continuité des cycles ; programmation annuelle) au-delà de la seule séquence présentée dans le dossier. Ils décrivent une séquence s'inscrivant pleinement dans le domaine des arts plastiques. Ils proposent un temps spécifique pour la production plastique où les élèves expérimentent, manipulent, s'entraînent, tâtonnent... Ils indiquent le rôle et la place de l'enseignant notamment lors de l'enrichissement des productions des élèves et dans la phase d'évaluation.

Les commissions conseillent aux candidats de porter leur attention sur la différence entre réalisation technique et création plastique.



Il est souhaitable de faire référence au Parcours d'Education Artistique et Culturelle qui est constitué de l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine.

## B. Histoire des arts

Les dossiers qui ont été présentés proposent rarement un sujet d'histoire des arts mais traitent plutôt d'arts plastiques. Pour éviter la confusion, il est nécessaire de bien définir ce qu'est l'histoire des arts ; appuyez-vous sur la définition de cette discipline dans les programmes.

### **Pour préparer l'épreuve**

Envisager des situations dans lesquelles les élèves :

- rencontrent des œuvres, des courants artistiques du présent et du passé
- apprennent à les lire (dire leurs émotions et les décrire avec un vocabulaire adapté et précis), les interpréter, les mettre en relation par leurs points communs ou leurs différences
- les structurent en construisant des repères temporels et/ou géographiques

L'histoire des arts, de par sa nature, convoque plusieurs autres disciplines. Deux exemples :

- un sujet comme *La Renaissance et la découverte de la perspective* va explorer la technique de la perspective mais le contexte des découvertes scientifiques de l'époque éclairera cette découverte. Pour élargir le sujet, le candidat pourra explorer d'autres utilisations de la perspective à d'autres époques.
- le jazz, *une musique issue de la migration*, peut parler les différents styles qui ont abouti au jazz classique. Ce sujet est directement en lien avec le commerce triangulaire.

Pensez aussi à investiguer les domaines de la danse, de la littérature ou du théâtre. Enfin, le patrimoine local peut être source d'un travail en histoire des arts...

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter les pages [Eduscol](#).

## C. Education musicale

Les sujets sont variés et les œuvres présentées par les candidats sont maîtrisées. Ils s'inscrivent dans les champs de compétences des programmes :

- chanter et interpréter (monter une polyphonie, mettre une émotion, jouer avec sa voix...)
- écouter, comparer et commenter (rencontrer des styles ou genres musicaux : les musiques de film, de ballets, du monde, la musique savante/populaire, d'aujourd'hui ou d'hier, l'opéra, les instruments de l'orchestre...)
- explorer, imaginer et créer (sonorisation d'album, création de chanson, travailler sur le rythme, l'ostinato, le body tap...)

Certains candidats osent se mettre en situation (ils chantent, jouent ou rythment) pour argumenter leur propos de façon vivante et concrète.

### **Pour préparer l'épreuve**

La musique est un art, les émotions y ont toutes leur place. Pensez à approfondir cet aspect. Il est conseillé de connaître les notions techniques, notamment les paramètres du son (hauteur, intensité, durée et timbre) qui sont la base architecturale de la musique.

Le vocabulaire spécifique que vous utiliserez devra pouvoir être explicité ou illustré.

Connaître le contexte historique, le compositeur de l'œuvre ou encore un réseau d'œuvres appartenant au même thème, vous permettra d'élargir votre propos.

Mieux vaut être au clair sur le développement psychomoteur, psychologique et physiologique de l'enfant. Il est par exemple important de connaître la physiologie de la voix, en particulier celle des enfants de 3 à 6 ans.

Dans cette discipline, l'évaluation est également nécessaire ! Vous trouverez des pistes sur [Eduscol](#).

Réfléchissez à la place de votre séquence dans le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

L'enseignant est parfois amené à travailler avec des partenaires hors Education nationale (conservatoires, artistes...). Interrogez-vous sur la façon d'organiser, de programmer et de dialoguer avec ces personnes.

## D. Enseignement moral et civique

Les programmes de l'Enseignement moral et civique sont connus par la grande majorité des candidats. La connaissance des références institutionnelles (grands textes fondateurs, Charte de la laïcité, socle commun...), des ressources institutionnelles (Eduscol, CLEMI) et des fondements historiques du domaine, indispensable pour réussir l'épreuve, est satisfaisante.

Le domaine de l'EMC offre une assez large variété de sujets dont les candidats se sont emparés. Les sujets liés au climat scolaire tels que le harcèlement scolaire, la violence, l'égalité fille/garçon, le handicap, la différence, les discriminations, sont traités dans de nombreux dossiers et permettent d'ouvrir les échanges sur des situations de vie scolaire.

Attention à la valeur du « E » dans l'acronyme EMC, ce n'est ni « Education » ni « Instruction » !

### **Pour préparer l'épreuve**

Il convient d'avoir une réflexion de fond sur les concepts et les valeurs républicaines.

Sachez expliciter les concepts de fraternité, laïcité, égalité, Nation et République.

Pensez à mettre les élèves en activité afin de renforcer leurs compétences sociales et civiques.

Le caractère transversal de cet enseignement doit être mis en avant.

La distinction n'est pas toujours faite entre les activités fortement convoquées (par exemple le débat à visée philosophique ou le conseil d'élèves) et les contenus d'apprentissage (l'autorité et l'autonomie face à la règle et aux lois). Le dispositif doit être au service des contenus visés.

Le candidat doit pouvoir comprendre que la laïcité occupe une place singulière au sein des valeurs qui fondent la République française et l'école.

## E. Géographie

Les attendus des programmes sont connus. Des dossiers traitant d'une géographie humaine et habitée sont proposés. Les sujets choisis se déclinent de la grande section au cycle 3. L'adéquation entre les activités des élèves et les objectifs fixés est satisfaisante.

Le développement de l'enfant est partiellement pris en compte dans les activités traitant de la construction de l'espace.

### **Pour préparer l'épreuve**

Veiller à la lisibilité, à la clarté et à une exploitation réfléchie des documents proposés aux élèves. Ils doivent être adaptés à leur niveau, voire au cycle visé.

Les évaluations sont majoritairement centrées sur les connaissances. Or il convient d'évaluer également les compétences telles que *la capacité à lire une carte, à localiser un lieu* ou encore *à argumenter*. De même, il est souhaitable de questionner les élèves sur les outils du géographe.

Le développement durable, l'agriculture biologique ou l'impact des activités humaines sont souvent abordés par les candidats de manière engagée, ce qui peut s'opposer à la recherche d'une vérité rationnellement établie par les élèves.

## F. Histoire

Les thèmes abordés sont quasiment tous du cycle 3 ; quatre entrées se dégagent :

- celle des personnages (Jeanne d'Arc, François 1er, Henri IV, Louis XIV, Napoléon)
- celle des événements (la romanisation, les guerres mondiales, la traite des Noirs, la Résistance, la Révolution française, la construction européenne, les Grandes Découvertes)
- celles sur un temps long : La vie des seigneurs et des paysans au Moyen-Âge, l'habitat au cours des siècles, la construction du Royaume de France de Louis XI à Louis XIV
- et enfin celle des questionnements plus larges et des enjeux (l'architecture comme affirmation du pouvoir.)

Quelques dossiers concernent le cycle 2 (les vêtements au cours des âges, l'habitat au cours des siècles).

Dans l'ensemble, les exposés sont bien préparés avec une réelle maîtrise du sujet choisi. A l'inverse, certains candidats se sont montrés déstabilisés par des questions plus ouvertes liées à la culture générale. Dans ce cas, il leur est difficile d'élargir le sujet et de mettre en perspective des événements historiques en les resituant dans leur contexte. L'usage des outils numériques est à renforcer pour illustrer les propos lors de l'exposé.

Dans leurs séquences d'apprentissage, les candidats proposent fréquemment une étude des documents en groupe avec restitution à l'ensemble de la classe ; la trace écrite finale est rédigée collectivement. Ces modalités pédagogiques sont pertinentes mais nécessiteraient un questionnement plus approfondi sur leur mise en œuvre pratique. Enfin, les évaluations sont majoritairement des textes à trous ou des illustrations à légender, ce qui ne favorise pas une réelle réflexion des élèves.

### **Pour préparer l'épreuve**

Les connaissances historiques sur la période du dossier doivent être maîtrisées (les différentes périodes historiques, les grands repères des programmes, dates, personnages). Le jury conseille aux candidats de veiller à la lisibilité, à la clarté et à une exploitation réfléchie et adaptée des documents proposés aux élèves.

Les candidats optant pour un sujet de dossier "questionner le monde" au cycle 2 doivent pouvoir répondre à des questions relatives à la connaissance des périodes historiques évoquées.

## G. Sciences et technologie

L'objectif de l'enseignement des sciences et technologie, qui est de permettre aux élèves de découvrir puis de maîtriser des modalités de raisonnement, est généralement maîtrisé. Les candidats ont su développer dans leur séance les divers objectifs suivants : *apprendre aux élèves à formuler des questions, émettre des suppositions, imaginer des dispositifs d'exploration et proposer des réponses.*

Certains candidats mettent les élèves en situation d'observation fine du réel, au sein d'une démarche d'investigation.

Les thèmes traitent souvent du vivant, des fonctions qui le caractérisent, des êtres vivants dans leur environnement. En technologie, les états de la matière, le mouvement, l'énergie sont fréquemment évoqués.

Les candidats en réussite savent manipuler un lexique explicite pour décrire et concevoir des objets et pour désigner une action.

Les commissions ont apprécié la bonne connaissance par les candidats, des structures et lieux dédiés aux sciences.

**Pour préparer l'épreuve :**

Développez les activités que vous proposez en nommant leur fonction : « recherche documentaire », « expérience » ou « modélisation ».

Le jury questionne souvent les candidats sur la place de l'oral et de l'écrit, les compétences développées chez les élèves.

La question de la trace écrite doit être approfondie et ne pas se résumer à une « dictée à l'adulte » collective. En effet les élèves s'initient aussi à un usage particulier de l'écriture : notation rapide, établissement de listes, de tableaux...

Intéressez-vous à la place du cahier d'expérience : « *Comment l'enseignant s'empare-t-il des écrits des élèves ? Comment les élèves s'emparent-ils de ce cahier ? La place de l'orthographe est-elle interrogée ?* »

L'enseignement *Questionner le monde* est en premier lieu en relation avec celui des mathématiques. Les élèves sont amenés à lire des tableaux, faire des relevés et les consigner, effectuer des mesures. Pensez à faire les liens entre ces deux disciplines.

En éducation physique et sportive, le rôle des muscles, des tendons et des os pour la production des mouvements est mis en évidence, tout comme les bénéfices de l'activité physique sur l'organisme. Les activités de cet enseignement sont souvent l'occasion, pour les élèves, de confronter leurs idées et leurs représentations dans des discussions collectives, de développer le goût de l'argumentation et leur jugement critique.